

Honneur, Patrie, Valeur et Discipline

Voici les valeurs cardinales de la marine, ces mots que l'on retrouve sur les pavots de ses bâtiments. Nous avons souhaité en savoir plus : pourquoi ont-ils été retenus, quand l'ont-ils été ? Voilà un sujet difficile. Car si nous avons trouvé ici ou là des pistes donnant des réponses possibles, réponses plausibles d'ailleurs, aucun document réglementaire ou correspondance militaire archivée ne vient les étayer.

Alors, oui, dans cet article, nous nous rangerons derrière ce qui est communément admis, en l'absence de contradiction, mais en illustrant nos propos par des images pouvant être datées qui constituent un faisceau partiel d'indices permettant de déterminer les périodes au cours desquelles ces valeurs ont été adoptées jusqu'à aboutir à la devise de notre Marine nationale.

Ce que le marin doit retenir de cette devise

Donnons de brèves définitions d'application de ces valeurs :

Honneur : « *On a dit à tort que l'honneur est une vertu ; nous pensons qu'il n'est que le sentiment, la conscience de la vertu, qui nous rend respectable aux yeux d'autrui et à nos propres yeux ; qui nous fait un besoin impérieux de l'estime de nos semblables et de notre propre estime, dans quelque condition que nous vivions, à quelque classe que nous appartenions.* » Le comte de Chesnel poursuit : « *L'honneur est le lot de tous les hommes honnêtes ; chez le soldat il s'unit intimement au courage militaire ; chez les autres citoyens, au courage civil.* »¹

Retenir que l'honneur, c'est la force d'âme qui pousse chacun des marins à se surpasser dans l'action. Il commande d'agir avec courage, dignité et loyauté.

Patrie : le comte de Chesnel nous dit : « *La patrie (patria), le lieu de naissance de nos pères (patres), le lieu où ils vécurent, le lieu où reposent leurs cendres ; ... ; la patrie où sont nés, où vivent près de nous nos compatriotes, nos frères, dont les âmes ont le même amour, les mêmes aspirations que les nôtres ; la patrie c'est l'ensemble de tout ce qui renferme nos affections, nos dévouements ; c'est le centre de toutes nos aspirations, l'objet de tous nos rêves. C'est elle que tous nous chérissons, par instinct, par besoin, par nécessité et comme à notre insu ; c'est vers elle que se reportent tous nos vœux.* »²

Disons plutôt qu'elle rappelle à tous les marins le sens de leur engagement, celui de servir leur pays, celui de servir la Nation, communauté d'hommes et de femmes qui partagent une histoire, une langue, une culture et des valeurs communes.

Valeur : très universelle et non spécifiquement militaire, cette notion ne fait l'objet d'aucun développement par Chesnel.

Nous pouvons dire que la valeur s'exprime dans la recherche individuelle et collective de l'accomplissement d'actions dignes d'estime. La valeur du marin repose à la fois sur ses qualités personnelles et sur ses aptitudes professionnelles.

Discipline : « *Sans discipline, point de force militaire redoutable pour défendre la patrie* » nous dit Chesnel. Pour autant, la discipline a bien changé par rapport à ce qui prévalait au XIXe siècle où la contrainte et la punition apparaissaient comme les agents premiers de son respect : « *Les principes de la discipline entraînent souvent, sans aucun doute, a des répressions qui semblent froisser les sentiments humains ; mais cette rigueur est une nécessité ; sans elle la discipline, cet agent générateur et réparateur, s'affaiblirait ; la moindre infraction en faveur de l'individu pourrait avoir les suites les plus funestes pour les masses, pour l'harmonie générale et les bienfaits qu'on en obtient.* »³

¹ Comte de Chesnel, *Encyclopédie militaire et maritime. Dictionnaire des armées de terre et de mer, Deuxième partie*, Armand Le Chevalier éditeur, 1865, p. 677.

² *Ibid.*, p. 964.

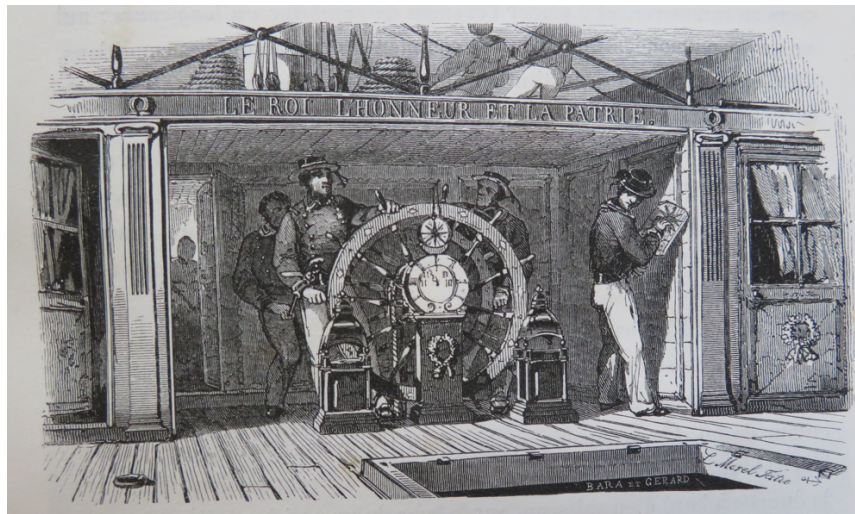
³ Comte de Chesnel, *Encyclopédie militaire et maritime. Dictionnaire des armées de terre et de mer, Première partie*, Armand Le Chevalier éditeur, 1862-64, p. 424.

Aujourd'hui, c'est tout simplement une règle qui permet de fédérer les énergies individuelles pour en faire une force collective qui garantit le succès.

L'origine de cette devise

« Honneur et Patrie » est la devise de notre plus grande décoration, la Légion d'honneur, créée en 1802 par le Premier Consul Bonaparte pour récompenser les exploits militaires et civils. Depuis, tous les drapeaux des unités qui en possèdent un portent, sur le revers, cette devise inscrite en lettres d'or. Mais à partir de quand les mots « Honneur » et « Patrie » ont-ils fait leur apparition sur nos bâtiments ? Qu'en est-il sous l'Empire au-delà de leur présence probable sur les drapeaux surmontés d'une aigle reçus le 5 décembre 1804 par trente-huit vaisseaux de plus de 74 canons ?

Dans les livres que nous possédons, voici ci-contre l'illustration la plus ancienne qui reprend la devise du moment. « Le Roi, l'Honneur et la Patrie » a cours durant la Monarchie de Juillet, de 1830 à 1848. Il s'agit d'un dessin du peintre de la marine Morel Fatio, extraite de *La Marine, arsenaux, navires, équipages, navigation, atterrages, combats* d'Eugène Paccini, publié en 1844.



Nous imaginons qu'à la fin du règne de Louis-Philippe, la II^e République a transformé cette devise en « L'Honneur et la Patrie »... A moins que cela soit devenu « Honneur et Patrie » comme sur les drapeaux... Et qu'est devenue cette devise au cours du Second Empire ? Y a-t-on ajouté une référence à l'Empereur ?

« Valeur » et « Discipline » viendraient compléter « Honneur » et « Patrie » vers les années 1890, dit-on généralement. Cette dernière devise apparaît au revers de la médaille militaire, médaille instituée sous l'égide de Louis-Napoléon Bonaparte en 1852, pour récompenser les meilleurs soldats, marins, sous-officiers et officiers marinières ayant accompli des services exceptionnels et ayant servi au moins 8 ans dans les armées.



Un lieutenant de vaisseau à bord de la canonnière *Lion*, en service de 1885 à 1904. Lorsque cette photo a été prise, plutôt à la fin des années 1880 au vu de l'uniforme, la devise « Honneur et Patrie » était bien arborée.



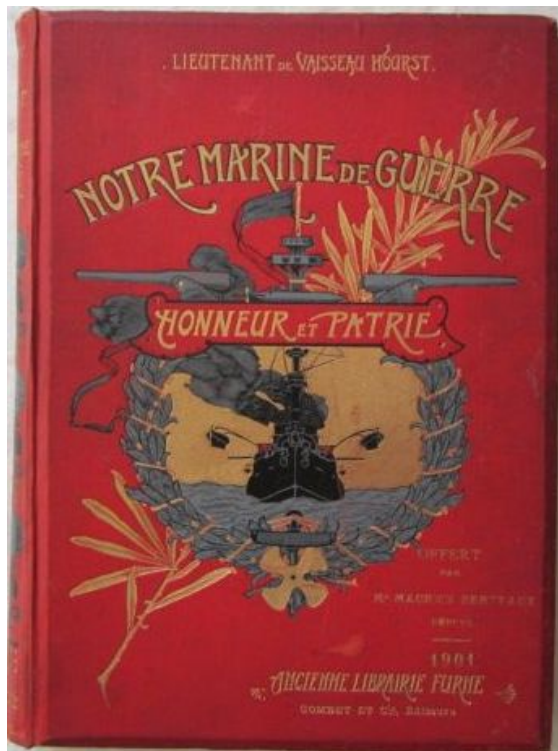
A bord du croiseur *du Chayla*, mis en service en 1895. Ici, c'est « Honneur et Patrie », et non « Honneur » et plus loin « Patrie »

Mais là aussi, il est difficile d'être plus précis sur l'année à partir de laquelle les mots « Valeur » et « Discipline » sont apparus à bord des bâtiments de la Marine. Voici au moins ci-dessous une photo qui montre qu'une partie de la formule était présente à la fin du XIX^e siècle.



Nous sommes sur le pont d'un bâtiment-école ancien, probablement, au vu de l'artillerie sur affûts mais en sabords. Cette photo a été prise avant 1903, année de la fin du port du bonnet de marin et de la chemise en molleton pour les seconds maîtres de toutes spécialités en tenue de travail. Or, l'homme vu de dos ne peut être qu'un second maître : pas de col bleu mais une chemise blanche dont on perçoit le col, un galon qui se détache bien au bas de la manche... La plaque « Valeur » est présente.

Présente, oui, mais pas encore dans l'esprit des marins de l'époque, car tous ceux qui écrivent alors sur l'institution ne s'y réfèrent pas. Et les photographies prises chez les professionnels ne les mentionnent pas non plus...



Ce livre du lieutenant de vaisseau Hourst est paru en 1901. Notons qu'il fait référence à la seule devise « Honneur et Patrie », signe que « Valeur et Discipline » n'était pas encore bien installée dans les esprits.



Matelot de 1^{re} classe du cuirassé Suffren mis en service en 1903. Le photographe utilise d'anciens encadrements qui ne font référence qu'à « Honneur et Patrie ».

Mais, ci-contre, l'illustration d'Albert Sébille pour le livre *La marine de guerre* de Sauvaire Jourdan, paru en 1910, montre les plaques « Valeur » et « Discipline » bien réglementaires alors.





Etat-Major et Professeurs

Nous voici à bord du vaisseau-école *Bretagne* des mousses et apprentis-marins en 1906. On peut imaginer que, au vu de son emplacement et par symétrie, la plaque « Honneur et Patrie » est complétée par celle de « Valeur et Discipline ».



Premiers-Mâtres Instructeurs

Les officiers marins instructeurs du vaisseau-école *Magellan* des apprentis-marins en 1911. La plaque « Valeur » est bien présente.

A l'époque contemporaine, les quatre plaques reprenant isolément les mots de la devise de la marine se sont imposées avec raison sur les pavois de nos bâtiments :



© VAE (2S) Eric Schérer – 2023